

N° 2-1
Mariage de
Bernard
CHEVALIER
et
Anne Marie Marcelle
AUDOIN
le 15 juillet

Le quinze juillet mil neuf cent soixante sept
a été célébré devant vous ont comparu
publiquement en la maison commune CHEVALIER
Bernard mécanicien né a Redette commune
de Magnac sur Loue (Charente) le vingt sept
juillet mil neuf cent quarante quatre âgé de
vingt ans célibataire, domicilié a Redette commune
de Magnac sur Loue (Charente) fils de
Jean Chevalier et de Raymonde Denise Campot
son épouse d'une part
— Et Anne Marie Marcelle AUDOIN vendeuse
née a Basallanca le vingt quatre mars
mil neuf cent quarante sept, vingt ans
revues, domiciliée a Aussac (Charente)



— fille mineure de Henri Oscar Audoin
et de Esther Dayan son épouse
présents et consentants d'autre part
Les futurs époux les parents de la
future épouse déclarent qu'il n'a
pas été fait de contrat de mariage

Vu et approuvé
quatre mots
intelligibles
C.N.A.M.A

— Bernard Chevalier et Anne Marie
Marcelle Audoin ont déclaré l'un
après l'autre vouloir se prendre pour
époux et vous avons prononcés au nom
de la Loi qu'ils sont unis par le mariage

— En présence de Monsieur Charles Noël
inspecteur domicilié a Ruelle Charente et
de Jean Audoin retraité domicilié a
L'Isle d'Espagnac Charente témoins majeurs
qui, lecture faite ont signé avec les époux
les parents de l'épouse et vous André
Gaussond Marie d'Aussac

J. C. A
qui jugement en date du
17 juillet 1969 rendu par le
tribunal de grande instance
d'Angoulême, le divorce
a été prononcé entre les
époux CHEVALIER
AUDOIN, dont mention
faite par l'acte officiel
de l'Etat Civil du 21-
10-1969
L. Maire
H. Chausson

(Signatures)
Audoin
Chevalier
Gaussond
Marie d'Aussac
André

CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL

22 MAI 2023

Le Maire
Gérard LIOT

